

janvier 2016

Infos Fay

Le Bulletin communal



> Différents événements à Fay

Infos pratiques de la commune de Fay

► PERMANENCES MAIRIE

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi 9h à 12h
Permanence du maire et de des élus sur rendez-vous.
Contact mairie : 02 43 88 80 09
mairie-fay@wanadoo.fr

► ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 15h45 à 16h45



► GARDERIE MUNICIPALE

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi de 7h40 à 8h50 et de 16h45 à 18h15.
les mercredis de 12h00 à 12h30

► RECENSEMENT CITOYEN

Recensement CITOYEN : Les jeunes atteignant 16 ans en 2016 devront se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Une attestation leur sera remise, celle-ci sera indispensable lors d'examens, permis de conduire, bac, concours.

► LA P'TITE BIBLI FAYARDE

La mini bibliothèque mise en place dans la cour de la mairie par le comité des fêtes repose sur un système d'échanges. Des livres pour enfants et adultes y sont déposés. Les amateurs de lecture peuvent ainsi prendre un livre, le redonner avant d'en découvrir un nouveau. Les livres ne sont pas récupérés par leurs propriétaires, l'idée étant qu'ils passent de maison en maison et qu'il y ait toujours le même nombre de livres dans la boîte ouverte à tous.



► MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Les services de la MAISON DE LA PETITE ENFANCE – Route de Trangé à Pruillé le Chétif (pour les familles de la Communauté de communes du Bocage Cénomans)

Le Relais du Bocage, accompagne parents et professionnels de la petite enfance pour toute question concernant l'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans et l'emploi d'une assistante maternelle. 1 à 2 fois par mois, une matinée nom-

mée « jeux et rencontres » est proposée aux assistantes maternelles de Fay et aux enfants qu'elles accueillent (le mardi ou le jeudi selon roulement avec les autres communes de la CCBC).

Des ateliers d'éveil et des temps « festifs » sont mis en place au cours de l'année, ils sont ouverts sur inscription aux enfants de moins de 3 ans du territoire, accompagnés par un adulte. Retrouvez toutes les informations sur le site de la CCBC.

Mme Thiebaut ayant récemment obtenu un agrément, les assistantes maternelles sont désormais six à exercer sur la commune.

Contact : Stéphanie MORIN
Tél 02 52 19 21 80 (choix 2) –
courriel : rampe-ccbc72@orange.fr

Accueil sur rdv du mardi au vendredi / Permanences téléphoniques le mercredi 9H30-12H30 et 16H-18H, le vendredi 13H30-16h.

www.cc-bocage-cenomans.fr

► POMME DE REINETTE

Ce multi accueil agréé par le Département pour 20 enfants de 0 à 4 ans, reçoit quotidiennement 15 à 18 enfants en accueil régulier (type crèche), 2 à 5 enfants en accueil occasionnel (type halte-garderie) et selon possibilité 2 enfants en « urgence » pour des situations exceptionnelles ou les imprévus (maladie ou absence de l'assistante maternelle, rendez-vous professionnels par exemple).

Service ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermé 1 semaine entre Noël et nouvel an et 3 semaines l'été (août).

Contact : Delphine FOURNIER, directrice, au 02 52 19 21 80 puis 1 - pommedereinette72@mutualité-sarthe.fr Pour une demande de place en accueil régulier, Stéphanie MORIN coordinatrice petite enfance CCBC au 02 52 19 21 80 puis 2 ou rampe-ccbc72@orange.fr



ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} décembre 2014
au 30 novembre 2015

Naissances :

Anaïs FRESNAIS
née le 25/12/2014
Manon MAILLARD
née le 12/01/2015
Meloé BEZANNIER
né le 31/01/2015
Mila LEROY
née le 24/02/2015
Maxime ROUGIER
né le 14/03/2015
Louison BELLANGER
née le 31/03/2015
Elena VALLEE
née le 25/05/2015
Bertille GIRARD
née le 02/10/2015
Maël THOMAS
né le 28/11/2015
Mariage :
Caroline MAIGNAN
et Pascal THIEBAUT
le 11/07/2015

Décès :

Jean-Claude EVEILLARD
décédé le 21/04/2015
Colette CHOPLIN
décédée le 23/04/2015
Irène CHEVREL
décédée le 22/07/2015

► INFOS BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Municipale de Trangé
- 18 rue de la mairie (02 43 77 44 39)

Jours et heures d'ouverture

Mardi 17h à 19h
Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
Vendredi de 16h à 18h
Samedi de 10h30 à 12h15

Saint Georges du Bois

24 rue de Sablé- Tél.02 43 47 25 74
Jours et heures d'ouverture
Lundi et jeudi de 17 à 18h30
Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h

► DECHETTERIE DU RIBAY

Pour vos déchets encombrants et ménagers spéciaux vous avez accès à la déchetterie du Ribay sur présentation du macaron de la Communauté de Communes du Bocage Cénomans, disponible en mairie.

Jours et heures d'ouverture :

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Chères fayardes, Chers fayards,

Nous sommes dans les fêtes de fin d'année et début de l'autre.

Comme chaque année, au mois de décembre, notre village s'illumine et se pare de jolies décorations ; merci à toutes les personnes qui y ont participé. J'ai vu aussi un marché de Noël très sympathique, dans une superbe ambiance conviviale. Pour l'élu que je suis, cela fait du bien de voir ces échanges et cette chaleur.

Au cours de cette année 2015, nous avons pu voir la réalisation de certains travaux de sécurisation, d'enfouissement et de rénovation.

Les trottoirs de la route d'Etival (404 mètres exactement), l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que la pose de candélabres, route des Maisons Rouges, sont presque terminés.

L'appartement au-dessus de la mairie a été sérieusement rénové. La réalisation d'importants travaux de, mises aux normes de l'électricité, de plomberie et de peinture a été nécessaire. Les murs et le sol de l'ensemble de l'appartement ont été remis à neuf ; les fenêtres à l'arrière du bâtiment ont été remplacées.

Ceci a permis l'installation d'une cuisine aménagée et d'une nouvelle salle de bains.

La majeure partie de ces travaux ont été faits en régie.

Nous avons profité de ces travaux pour mettre de l'éclairage sur le parvis de la mairie.

L'attribution de la subvention du Conseil Départemental étant arrivée en septembre, il était trop tard pour commencer les travaux de rénovation de la façade de la mairie, ceux-ci sont reportés au premier semestre 2016.

Un nouveau monument à la mémoire des jeunes fayards morts pour la France a été installé au centre du village.

Et pour préparer un nouveau projet, la commune a acquis une réserve foncière de 3500 m2.

Nous resterons dans la continuité de notre démarche pour les projets 2016.

Des trottoirs sur la route des maisons Rouges ainsi que sur la route de Chaufour Notre Dame seront réalisés.

Sur la route de Pruillé le Chétif, pour rejoindre à partir du bourg la nouvelle «Allée de l'Orne Champenoise » il est prévu la réalisation de trottoirs avec l'implantation d'un arrêt de transport en commun. Dans la continuité un chemin piétonnier rejoindra la route de la lagune et une passerelle enjambera le cours d'eau « la Mauvillière ».

Une négociation est entreprise pour l'achat d'un terrain qui permettra de desservir par une voie nouvelle la salle multifonctions qui fait partie de nos projets et dans la continuité de donner la possibilité d'une réflexion de déviation avec le Département.

Cette implantation est inscrite dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui suit son cours et qui a comme objectif d'être finalisé en 2016.

La restauration du lavoir n'est pas oubliée et devra se faire au plus tard en septembre 2016.

Reste la réforme territoriale, la loi NOTRe imposant des communautés de communes avec un minimum de 15 000 habitants et la nôtre n'en comptant environ que 6 230, nous sommes dans l'obligation d'en rejoindre une autre pour atteindre ce seuil.

Le 19 octobre dernier, la Préfecture de la Sarthe a publié un projet de schéma départemental dans lequel les 5 communes de notre communauté de communes sont rattachées à Le Mans Métropole.

Chaque Conseil Municipal devant émettre un avis sur ce rattachement pour le 21 décembre 2015, un bureau d'étude a été mandaté par la CCBC, pour nous permettre d'étudier les différents changements financiers et fiscaux que cette loi implique et nous aider dans cette négociation.

Nous vous tiendrons au courant dans les semaines à venir. Comme vous le voyez, l'année 2016 sera une année importante !

En ce début d'année, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter nos plus sincères vœux de bonheur et de santé, à vous et à vos proches.

Maurice POLLEFOORT

Maire



Décorations de Noël



Le maire et les employés communaux

Pizzeria

Le Gepetto

Jean-Claude BAZOGE, habitant de Fay tient le restaurant Le Gepetto, situé à 200 mètres des limites de notre village, aux Maisons Rouges, au cœur du Bocage Cénomans. Le Gepetto vous accueille : **les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 12h à 14h30 et les vendredis et samedis soir de 19h à 22h30.** 02.43.83.00.41 et www.pizzeria-le-gepetto.com
Salle de 20 à 80 couverts sur réservation en semaine ou week-end. Le Gepetto vous propose un large choix de pizzas à déguster sur place ou à emporter



Taxi

Pour vos déplacements, n'hésitez pas à contacter Sandra et Cédric CRONIER habitant le lotissement «les Coteaux du Vicariat». SARL Ambulances CRONIER (rue Armand Saffray, Le Mans) Contact : 02 43 24 42 89 ou 06 62 29 06 47



Dépot de pain/épicerie

Isabelle BEAUNÉ vous accueille à l'épicerie communale tous les jours (sauf le jeudi) de 9h à 10h
Divers produits en rayons ou sur commande. Pour le pain, viennoiseries, gâteaux et journaux, uniquement sur commande (la veille). Pour une commande de « dernière minute », contacter Stévie et Mélanie « Aux Délices De Notre Dame » à Chaufour Notre Dame, avant 8h30. Tél : 02 43 88 86 56



Infirmière

Madame Céline DORE exerce à domicile ainsi que sur rendez-vous au cabinet médical, 40, route nationale Chaufour Notre Dame (face à la mairie). Cette infirmière diplômée d'état, accessible à tout moment, a exercé 11 ans à l'hôpital du Mans au service réanimation. Contact : 02 43 77 48 86 - Permanence de 7h45 à 8h30 au cabinet Soins sur rendez-vous à domicile ou au cabinet



Les Patines de Jackie

Si vous êtes un adepte du style Shabby ! « Mobilier usé, abîmé, délibérément vieilli » nous mettons à votre service nos compétences et notre savoir-faire pour recréer le cachet des belles maisons d'autan avec leurs intérieurs authentiques et élégants, confortables et lumineux, sans pour autant vous ruiner. Contact : Jackie JUIN contact@patineshabby.fr 02 43 24 35 82 / 06 84 32 54 65 <http://www.lespatinesdejackie.fr/>



Chauffage/Electricité

Atom' Eko (poêles et inserts)

Franck CLEMENCEAU vous propose son savoir-faire pour l'installation et la maintenance de poêles, inserts ou chaudières et tous travaux d'électricité générale.

La monnerie - 72550 Fay - Contact : 06 61 58 73 82



Le logis de « La Goutte »

Le logis de « La Goutte », gîte de grande capacité installé sur la commune de Fay, change de propriétaire. L'activité reste la même, le site continue à accueillir toute l'année des réceptions jusqu'à plus de 100 personnes, avec une capacité de couchage de 50 lits. Les coordonnées restent les mêmes. Mélanie et Dominique FATOU vous souhaitent la bienvenue. Logis « La Goutte » - 72550 Fay - Tél. : 06 22 03 51 65 - mail : contact@lelogisdelagoutte.fr



Haras du Bas Rousset

Pension et élevage pour chevaux, prestations à la carte (pré, pré box et paddock box). Infrastructures : 19 boxes dans bâtiment entièrement refait à neuf. Carrière de 40x20 sable blanc (sol équestre), abris, stabulations, parcours d'obstacles, 5 hectares de bois privé avec parcours de cross, chemins de ballades et piste de galop. Possibilité de cours avec moniteur diplômé d'état, et transport au concours. Responsable : SUCHET Gaël

Le Bas Rousset - 72550 Fay - Tél. : 06 81 18 80 70

Monsieur Pascal TOMMERAY

Artisan charcutier et traiteur est installé à Fay aux Fontenelles, route de Chaufour Notre Dame. Tél. 02 43 42 13 49. Il exerce sur divers marchés dans la périphérie du Mans

Monsieur Willy PIGNARD

Boucher de père en fils dans la maison Pignard. Présent sur divers marchés du Mans. Vous pouvez le joindre pour vos commandes au 06 50 89 67 40 ou bien par email : wobsx@live.fr



Entreprise LESOUEVE Stéphane

La solution adaptée à vos besoins
Chauffeur avec ou sans matériel
Pour tous vos travaux de terrassement, tranchée, évacuation etc.
Un devis ou un conseil, n'hésitez pas, c'est gratuit.

Contact : 06 64 29 19 05 ent.lesoueve.stephane@gmail.com

La Fosse 72550 FAY

➤ Réforme territoriale:

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) prévoit une rationalisation de la carte des intercommunalités d'ici au 1er janvier 2017.

L'objectif : que les regroupements de communes correspondent aux bassins de vie des citoyens. Le seuil minimal de chaque intercommunalité est fixé à 15 000 habitants.

La mise à jour du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) est réalisée par Mme la préfète, représentante de l'Etat dans le département.

Après concertation par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) des 5 maires du bocage cénomans, qui se sont exprimés sur l'avenir de leur commune et de leur Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et qui ont émis leur volonté du maintien des services aux usagers par un rapprochement collectif, Mme la Préfète a présenté le projet de schéma d'adhésion à le Mans métropole, le 19 octobre 2015.

Celui-ci a été soumis à chaque conseil municipal et au conseil communautaire, qui avaient jusqu'au 21 décembre 2015 pour émettre un avis.

Le conseil municipal de Fay s'est réuni le 14 décembre 2015, et a émis un avis favorable avec réserves significatives sur les conséquences de ce projet de schéma.

Au 21 décembre, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), a recueilli l'ensemble des avis et a trois mois pour se prononcer.

Les propositions de modification du projet de schéma conformes aux orientations de la loi NOTRe et adoptées par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunales à la majorité des deux tiers de ses membres seront intégrées dans le projet de schéma.

Le schéma sera ensuite arrêté par décision préfectorale avant le 31 mars 2016.

➤ Lotissement « Aigreville 1 »:

Baptisé « Allée de l'Orne Champenoise », ce nouveau quartier accueille depuis fin septembre ses premiers habitants et les maisons continuent de se construire avec régularité.

Fin novembre, sur l'ensemble des 26 lots, il en restait 7 à vendre et 4 ayant une option.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux fayards.



Bilan des travaux 2015

➤ Route des Maisons Rouges :

Avec l'aide du Conseil Départemental des travaux d'enfouissement des lignes électriques et de téléphone ont été réalisés. La commune de Fay a financé ce projet à hauteur de 30% du coût HT pour l'électricité soit 12600€ et de 70% pour le génie civil de télécommunication soit 7700€. Le câblage télécommunication a été financé en totalité par la Mairie pour un montant de 4802,89€ HT.

La mise en souterrain du réseau éclairage public et la pose de nouveaux candélabres ont été financées en totalité par la commune de Fay. Le montant des travaux s'élève à 13969,28€.



➤ Monument aux morts.

Pour permettre une meilleure visibilité et une meilleure accessibilité, le conseil municipal a décidé de faire installer, devant la mairie, un nouveau monument à la mémoire des enfants de Fay morts pour la France. La commission cimetière a travaillé sur la conception et l'entreprise Malherbe a été retenue pour la réalisation de ces travaux. Coût : 3886€ HT

Une subvention de 20 % du coût HT nous a été accordée par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants), ainsi qu'une aide financière de 100€ de la part du Comité du Mans du Souvenir Français. Il a été inauguré le 20 septembre dernier à l'occasion du 50^{ème} Congrès Cantonal des ACPG-CATM du Mans Est-Ouest.

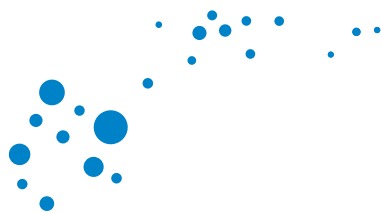


➤ Travaux réalisés à Fay dans le cadre des compétences communautaires

Un reprofilage a été effectué sur le chemin de La Mauvillière, la route de Vandoeuvre, le chemin du bois l'Abbé et un tronçon de la route du Bon Dieu Noir.

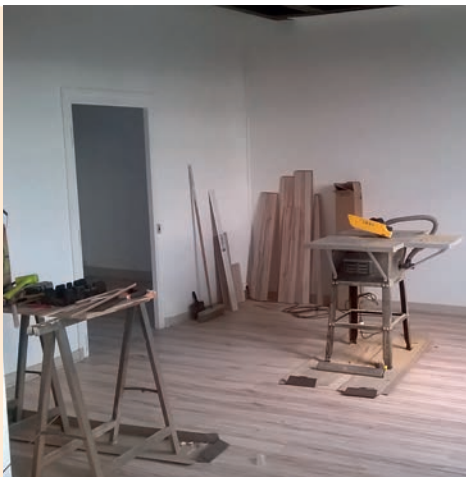
Un enduit d'usure a été réalisé de la Route d'Etival à Vandoeuvre ainsi qu'une campagne de curage de fossés.





➤ Logement locatif au-dessus de la Mairie

Suite à la libération du logement locatif appartenant à la commune et situé au-dessus de la mairie, des travaux de rénovation sont en cours, ils sont effectués en grande partie par les agents communaux. Les dépenses de ces travaux seront dans l'enveloppe des 10000€ votée par le conseil municipal.



➤ Route d'Etival-lès-le Mans (VC 2) :

Dans la continuité des travaux de sécurisation des entrées du bourg, le fossé existant a été busé afin de réaliser un cheminement piéton en sable stabilisé et bordures. Ces travaux d'aménagement ont été réalisés par l'entreprise PIGEON pour un montant de 52 360,60 € et ont bénéficié d'une aide financière de 12 266€ au titre des amendes de police.

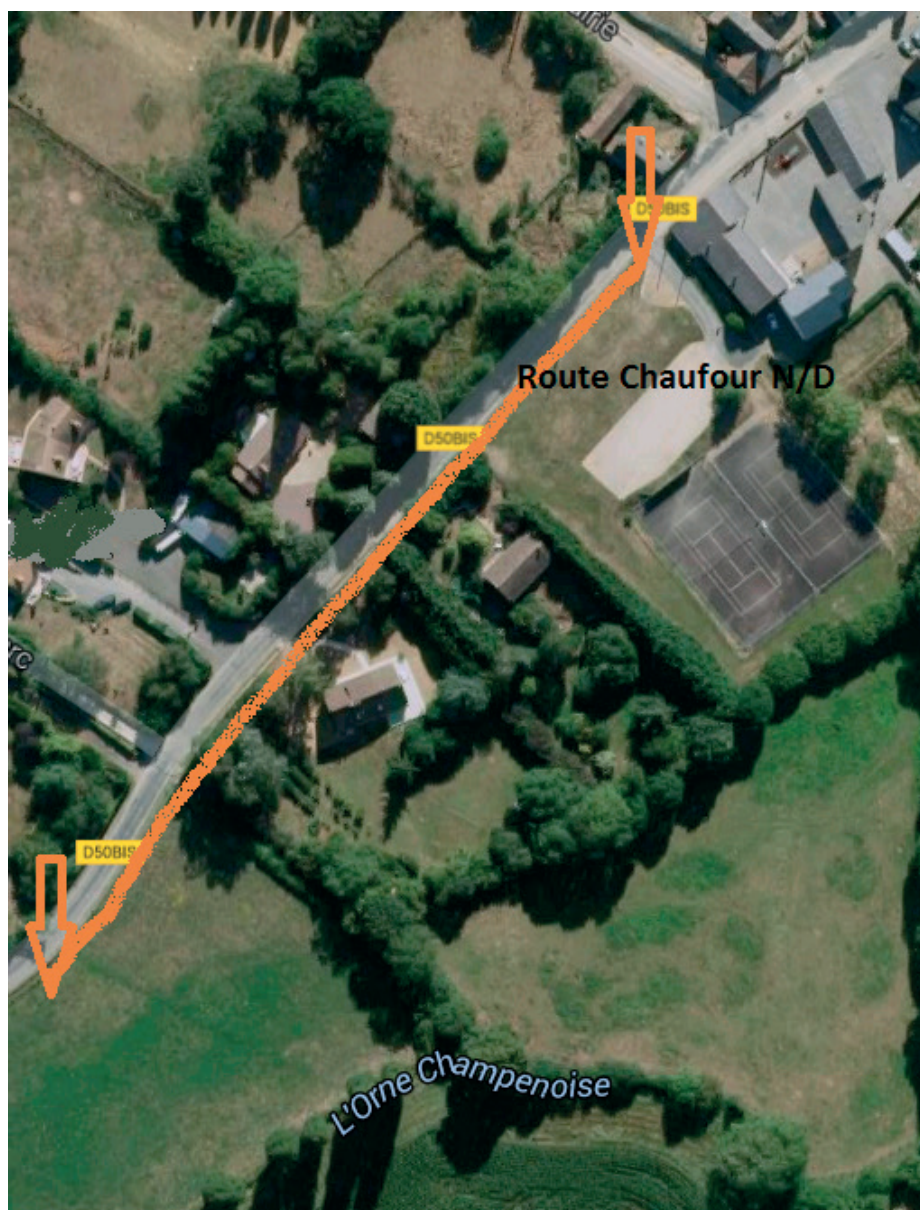
Et une autre demande d'aide a été adressée au Pays du Mans dans le cadre de la subvention LEADER. « Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale ».



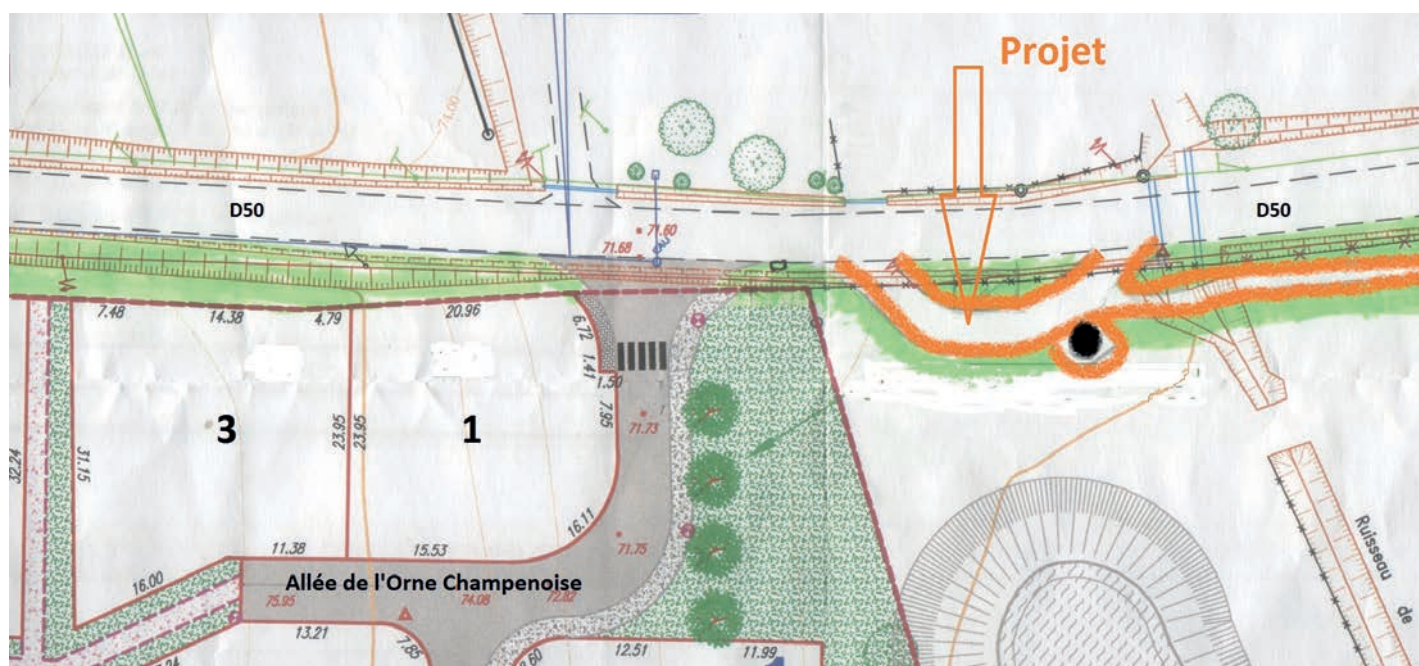
Projets 2016

L'année 2016 verra la finalisation des projets de valorisation du patrimoine, à savoir : le lavoir, qui a bénéficié d'une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) qui a été prorogée jusqu'à juin 2016 et la façade de la mairie, également subventionnée.

En plus de ces finalisations de projets, l'année 2016 verra la réalisation d'un certain nombre de projets d'investissement votés par le conseil municipal. Dans la continuité de la sécurisation des entrées de Bourg, après les routes de Crannes en Champagne et d'Étival-lès-le Mans, c'est au tour des routes des Maisons Rouges et de Chaufour Notre Dame de bénéficier de la mise en place de trottoirs pour un montant estimé à environ 54 000 € TTC.



Dans le même ordre d'idée, sur la route de Pruillé le Chétif, il a été décidé la réalisation d'un sentier, allant de l'allée de l'Orne Champenoise (lotissement d'Aigreville) vers la route de la lagune, pour un montant estimé entre 10 000 € et 15 000 €. Par la même occasion, à la sortie du lotissement, au début du sentier, est également prévu un aménagement qui pourrait servir d'arrêt de transport en commun et la mise en place d'un conteneur à verre.



Dans le cadre de la loi sur les normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP), un certain nombre d'actions seront mises en place pour la mise aux normes à l'école.

Une rampe d'accès amovible entre la classe des maternelles et le dortoir sera mise en place, des bandes podotactiles pour avertir de la présence d'escaliers ainsi que des remplacements de portes 2 vantaux non conformes par des portes 1 vantail d'au moins 0.80 m seront réalisés à l'école pour un montant estimé à environ 10 000 € TTC.

Il sera également installé des placards de rangement dans la salle d'accueil qui bénéficiera aussi d'un rafraîchissement des murs.

Pour finaliser l'étude du projet de la salle multifonctions, le conseil a décidé d'abonder la ligne déjà ouverte de 10000 €, ce qui l'amène à 20000 €.

Commémorations

8 mai 1945

Dépôt de gerbes de fleurs au monument aux morts du cimetière.

11 novembre 1918

Moment de recueillement devant le nouveau monument à son nouvel emplacement devant la mairie.



Rencontre fayardes, fayards, élus.

La deuxième édition « Rencontre concitoyens et élus » a eu lieu le samedi 12 septembre 2015. Même si la météo nous a contraint à changer le point de rencontre, ce moment convivial a permis à chacun d'échanger sur la vie communale et à Monsieur le Maire de nous présenter de nouveaux arrivants sur la commune.



Repas des aînés

Organisé par le CCAS et la municipalité, le repas des aînés fayards est l'occasion de partager de bons plats, des souvenirs et de la bonne humeur. Soixante personnes y ont participé dans une ambiance festive.

Le repas a été servi aux convives par trois jeunes de la commune et animé par Chantal Simon. Ils ont été chaleureusement remerciés par les aînés.



L'hôtel des insectes

L'hôtel des insectes est implanté dans le terrain communal derrière l'église, tout au bout de l'allée des jardins du vicariat.

Il a été fabriqué par les enfants avec Sylvie Baige (animatrice bénévole année 2014 -2015), dans le cadre des activités périscolaires.





Nos associations

➤ Ecole Publique et Association USEP.



nouvelle équipe enseignante



Sortie Spaycific zoo

Année 2015 – 2016, 72 élèves sont répartis en 3 classes allant de la petite section de maternelle au cours moyen 2^{ème} année. Après le départ en retraite de Philippe Alloucherie fin juin, c'est Dominique Coutable qui a repris les fonctions de la direction de l'école, avec les élèves de CP au CE1 et des GS en partage avec Marie. Dominique entame sa quinzième année à Fay. Les CE2-CM1-CM2, eux, ont une nouvelle professeur des écoles, Claire Bardet qui commence sa dixième année d'enseignement. Marie Danilo en est à sa treizième rentrée scolaire et, en charge des maternelles. 72 élèves ont fait leur rentrée. Sur la photo, la nouvelle équipe d'enseignantes : de gauche vers la

droite, Claire, Dominique, Marie. Cette année l'école a de nouveau mis en place plusieurs actions pour les élèves aussi bien dans le domaine culturel que dans le domaine sportif. En mars, les élèves de la Petite Section jusqu'au CE1 ont participé à l'activité d'endurance « Rencontre Enduro » avec les élèves de l'école d'Etival. D'avril à mai, les élèves de la classe de Philippe Alloucherie (CE2/CM1/CM2) ont de nouveau pratiqué un cycle canoë et en mai, ils ont participé au petit tour USEP. Le matin ils sont partis de Spay pour rejoindre Brette-les-pins à vélo soit 32 km et l'après-midi ils ont de nouveau fait 15 km pour rejoindre le vélodrome du Mans.

Le 12 mai, dans la salle de Vaujoubert à Rouillon, les élèves du CP au CM2 sont montés sur scène avec les élèves de Rouillon et de Pruillé-le-Chétif pour donner un concert à leurs parents. Ils étaient accompagnés par des musiciens professionnels.

Au mois de juin, les élèves de la classe de Marie Danilo et Dominique Coutable ont participé pour la troisième fois aux rencontres danses. Ils ont présenté une chorégraphie devant d'autres classes de la circonscription sur la scène de la salle Jean Carmet à Allonnes.

Les élèves de maternelles ont accueilli les élèves de Petite Section et Moyenne Section de l'école d'Etival pour une rencontre jeux collectifs.

Dans le cadre de l'action passerelle organisée par Stéphanie Morin coordinatrice petite enfance de la CCBC, les futurs élèves de Petite Section ont été accueillis un matin dans la classe de Marie. A cet occasion les élèves et futurs élèves de maternelle ont écouté la conteuse Françoise Suard.

Pour terminer, les élèves de PS / MS / GS / CP / CE1 sont allés à Spaycific Zoo pour une journée très enrichissante et aussi très ensoleillée.

Philippe Alloucherie a enfourché son vélo pour partir dans de nouvelles activités. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.



rencontre jeux co Etival Fay mater et grands



Philippe et son beau vélo

L'ensemble du conseil municipal est reconnaissant de l'implication des membres des différentes associations dans la vie communale et souhaite la plus grande participation des Fayardes et Fayards à leurs activités.

➤ APEF - Association des Parents d'Élèves de Fay

Cette année, les représentants sont :

Carole Petit (présidente)
 Pascal Coulon (vice-président)
 Natacha Bouvet (secrétaire)
 Karine Bécan (vice-secrétaire)
 Sandra Cronier (trésorière)
 Sandrine Mérillon (vice trésorière)

Bureau APEF



En septembre, les familles sont invitées à adhérer à l'association en versant une cotisation de 9 euros.

Au cours de l'année scolaire, l'APEF organise différentes manifestations afin de récolter des fonds, qui permettent de financer des projets et des animations au profit de tous les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire de FAY. Concrètement, l'association intervient pour :

- régler des factures d'autocars
- organiser un goûter de Noël, avec l'arrivée du père Noël et la distribution de cadeaux destinés à l'école
- organiser un repas dansant tous les ans afin que les familles se rencontrent et partagent un moment convivial, qui aura lieu le samedi 19 mars 2016.
- organiser la fête de fin d'année avec tombola, stands de jeux et barbecue dans la cour de l'école, avec une nouveauté puisqu'elle aura lieu le dimanche 19 juin 2016.



Fête de l'école avec le départ à la retraite de Philippe Alloucherie

Repas de Noël

Tous les 5 ans, l'APEF participe également au financement de la classe de neige !

Notre association a donc besoin de beaucoup de bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des réunions ou de contacter les membres du bureau!

Nos coordonnées sont diffusées sur le site du bocage cénomans.

Contact :

Petit Carole (Présidente)
 7 allée de la Treille 72550 Fay -
 Tél. 0243770680



Nos associations

➤ ASF SECTION TENNIS

Une dizaine de jeunes ont pu bénéficier de cours de tennis entre fin avril et juin les mardis et vendredis.

La pratique du tennis ne se fait que sur le court 1 sans fronton, avec obligation de s'acquitter d'une cotisation.

La cotisation pour l'année civile s'élève à 20 € pour une famille, 10 € pour un individuel.

L'accès du court sans fronton nécessite une clé. Pour obtenir cette clé, il sera demandé une caution de 5 €. La clé est strictement personnelle et ne devra pas être prêtée à un non-adhérent.

Contacts : Marie-Claire D'Agostini : 02 43 88 87 41
Patricia Bellanger : 02 43 88 82 76
Mairie : 02 43 88 80 09



➤ ASF FAY SECTION GYMNASTIQUE

C'est avec plaisir que nous avons Isabelle Libeaut pour animer la gymnastique à Fay. Cela fait 6 ans que l'on peut participer à ces animations variées par des exercices de step, de cardio, de chorégraphie, des abdos, de stretching, etc.... Adaptée à tous les ni-

veaux cette activité permet de partager un moment très agréable les jeudis de 20h30 à 21h30.

N'hésitez pas à nous contacter : Yvette Bellanger au 02 43 80 32 15 ou Sandrine Mérillon au 06 77 19 61 62



ASF SECTION THEATRE

L'atelier théâtre, encadré par Nathalie BOUVET, comédienne professionnelle domiciliée à Fay, a encore rencontré un vif succès lors des deux représentations en juin.

Cette année, le groupe «jeunes» suit les cours le mercredi de 17 h 00 à 18 h 30 et celui «ados» de 17 h 30 à 19 h 00 à la salle des fêtes de FAY. Les adultes se réunissent le mercredi de 19 h 15 à 20 h 45.

Le vendredi 3 avril 2015 a été organisée une soirée cabaret, animée par les sections théâtre et gymnastique ainsi que des bénévoles. Le public était venu nombreux.

Une nouvelle édition est prévue le vendredi 1^{er} avril 2016.

Les personnes qui aimeraient présenter un numéro (magie, musique, cirque, etc.) doivent contacter Natacha Bouvet au 06 14 99 62 91 le plus tôt possible.

L'ASF vous souhaite une bonne année 2016.

Dates à retenir :

vendredi 1^{er} avril 2016 : soirée cabaret
mercredi 15 juin et vendredi 17 juin : représentations théâtrales à FAY.

Contacts :

Christine Eriau : 02 43 88 80 47
Marie-Claire D'Agostini : 02 43 88 87 41



Bureau

Président : Roland BRIFFAUT

Vice-présidente : Marie BRETAUDEAU

Trésorière : Nicole YVON

Secrétaire : Danièle MATRAN

Bienvenue à toute nouvelle personne adhérente et meilleurs vœux pour 2016.

En 2015, 42 personnes ont adhéré au club, 7 adhérents des clubs de Rouillon, Coulans sur Gée, Chaufour notre Dame ont une carte de sympathisant.

L'année a débuté par l'Assemblée Générale qui s'est déroulée dans une ambiance studieuse et a été suivie de la dégustation de la galette des rois.

Activités 2015

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois, sauf en août, chacun peut jouer l'après-midi (jeux de société, belotes, tarot...)

En février et mars les joueurs ont pu se régaler avec les crêpes et les beignets.

Les repas de printemps et d'automne ont réuni une trentaine de convives ; bien entendu le portage de plateau à domicile est maintenu.

Le 26 juin, 19 personnes se sont rendues à Couture sur Loir pour visiter le manoir et les jardins du poète Ronsard ; puis ont découvert le musée de la vigne à Lhomme.

8 adhérents ont participé aux journées découvertes autour de Bonnétable.

Le voyage en Sicile a intéressé 7 personnes.

8 personnes ont joué à « Questions pour un après-midi » à Chaufour et à Loué.

En octobre, un groupe s'est rendu à Saint Célerin pour rencontrer la proprié-

taire d'une exploitation de safran, et à Saint Mars sous Ballon pour visiter un élevage d'escargots.

L'après-midi récréatif en patois a été annulé, il sera programmé en 2016.

En ce qui concerne les « Doigts de FAY », l'activité se déroule les vendredis après-midi de 14 à 16h30 sauf pendant les vacances scolaires.

Chacun choisit ce qu'il souhaite faire, broderie, cartonnage, tricot...

Les objets réalisés sont vendus au marché de Noël de l'APEF, les tricotés partent pour le Sénégal.

Activités 2016

Les activités des mercredis et vendredis continuent, ainsi que les repas.

En projets :

- Après-midi en patois
- Des sorties d'une journée et d'1/2 journée sont à l'étude.

- Au niveau du secteur : un voyage en Croatie est programmé en mai un séjour dans le pays basque aura lieu en octobre

- Au niveau de la fédération départementale de nombreuses manifestations sont prévues.

Contrairement à ce que pensent certains le club est ouvert à toute personne quel que soit son âge.

L'adhésion permet de participer aux activités locales, départementales et du secteur Le Mans Ouest.



Sortie la chartre sur le loir

Elle donne aussi droit à des avantages commerciaux négociés au niveau national et local par exemple : en optique, prothèses auditives, agences de voyages, séjours en vil-

lage de vacances, magasin BUT...

Cotisation annuelle pour 2016 : 16€ par personne
Revue : 8€ par an (6 numéros).



Repas de printemps



Repas automne



Élevage escargots saint mars sous ballon

➤ USL fay – Tennis de table

L'USL Fay vient de débiter sa 25^{ème} saison en septembre, activité toujours autant fréquentée, aussi bien pour le plaisir de taper la balle que sur le plan compétitif. Le club compte 36 adhérents.

En championnat, l'équipe 1 après avoir terminé la saison passée vice-championne de la Sarthe de D2 vient d'accéder à la Départementale 1. Les deux autres équipes évoluent en D4. Les jeunes de la commune et des alentours sont toujours aussi demandeurs de faire du tennis de table.

Cette année 16 enfants et adolescents se retrouvent avec plaisir tous les mardis pour les cours que nous proposons de 18 h 15 à 20 h 15.

Certains participent au Critérium Fédéral, compétition qui leur permet de rencontrer d'autres jeunes du département avec dans l'ensemble de très bons résultats et sont également amenés à compléter les équipes séniors.

Les adultes se retrouvent le mardi et le vendredi soir à 20 h 30. Ils vous accueilleront avec plaisir si vous êtes intéressés.

Composition du bureau :

RABIAN Sabrina, Secrétaire / ROUAULT Nicolas, Trésorier
VINCENT Jean-Louis, Président. / Contact 0243887147



➤ ACPG - CATM - Veuves



L'année 2015 restera une date importante pour les anciens combattants de la commune. Après 1972, 1981, 1992, 2004, nous avons organisé pour la cinquième fois le congrès cantonal de notre association qui a été un succès. A cette occasion, nous avons également inauguré le nouveau monument aux morts, place de la mairie, que nous attendions depuis de nombreuses années. Le devoir de mémoire à Fay (comme ailleurs) est important pour tout concitoyen.

C'est pourquoi, au nom des familles des morts pour la France inscrits sur le monument et des anciens combattants, je remercie le conseil municipal d'avoir intégré cet édifice commémoratif au cœur du village. Ce lieu de mémoire qui honore le souvenir des soldats morts à la guerre est plus visible et accessible pour tous. Nous espérons qu'à l'avenir il y aura plus de participants aux différentes cérémonies commémoratives. Gravement et tristement, l'époque que nous vivons actuellement nous y invite.

Dates à retenir pour 2016 :

Vendredi 29 janvier : Assemblée générale Le Mans Ouest au siège de l'association à 14h30, avec dégustation de la galette

Dimanche 31 janvier : Assemblée générale de la section de Fay, à 14h30, salle des fêtes de Fay avec dégustation de la galette

Mardi 26 avril : Pré congrès, salle le Royal Le Mans à 10h00

Dimanche 8 mai : cérémonie religieuse à 10h30 à Saint Georges du Bois, suivie du dépôt de gerbes au monument aux morts à Fay à 11h45

Dimanche 5 juin : congrès départemental au Mans dans le quartier Royal et Pontlieue

Le congrès cantonal Le Mans Est et Ouest sera associé au congrès départemental du 5 juin au Mans

Vendredi 11 novembre : cérémonie religieuse à 10h30 à Pruillé le Chétif, suivie du dépôt de gerbes au monument aux morts à Fay à 11h45

Lundi 5 décembre : Hommage de la nation aux morts pour la France en AFN, au mémorial place Aristide Briand au Mans

Contact : Bertrand Dupont (Président) au 02 43 88 85 66

Comité des fêtes



soirée irlandaise

Le Comité des fêtes de Fay œuvre, comme chaque année, pour participer à l'animation de notre village.

L'année passée a vu de belles festivités se dérouler grâce à une météo qui a vraiment joué en notre faveur !! Passons vite sur la soirée théâtre qui n'arrive pas à trouver son public.

Par contre, une très belle Fête de la musique le 20 juin ! C'était notre deuxième édition et les fayards semblent adhérer ! Le soleil aide forcément à égayer ce type de manifestation.

Le désormais célèbre Cochon grillé, le 4 juillet a été également une réussite avec une belle soirée d'été qui nous a permis de manger dehors, et de festoyer en dégustant un repas apprécié de tous. Cela reste un beau rendez-vous de l'été.

Quant au bric-à-brac du 30 août, nous avons eu moins de visiteurs que l'année passée malgré une météo clémente. Au comité des fêtes de trouver l'année prochaine des motivations pour attirer la foule.

Nous avons innové cette année en organisant une soirée irlandaise à l'initiative d'un des membres du comité des fêtes qui a fait venir

des musiciens jouant des airs traditionnels irlandais : un moment très chaleureux et réussi. Une ambiance comme nous aimons en retrouver à Fay !

Début décembre renouvellement des décorations de Noël, mais en raison de la disparition des sapins décorés l'an dernier, nous avons retenu un seul sapin sur la place de la mairie.

N'hésitez surtout pas à donner votre avis et à rejoindre une équipe joyeuse !

Vous pouvez, d'ores et déjà, noter quelques dates sur vos tablettes :

18 juin : fête de la musique,
2 juillet : cochon grillé
28 août : bric-à-brac.

Composition du bureau du Comité des fêtes :

Présidente : Marie-Claire Lesouève
contact : 02 43 88 80 05

Trésorière : Véronique Lemosse

Secrétaire : Magali Moreau

Membres :

Alain Briffault	Lydie Grude
Alexandre Cabart	Jean-Michel Labre
Annick Caron-Leblanc	Thierry Lemosse
Maria Chevallier	Thierry Pinçon
Céline Doré	Laurent Ragot
Patricia Gérard-Roblin	Maud Tourteau
	Arnaud Yvon

Festoyement vôtre, et bonne année.



fête de la musique



Bric à brac

En bref

► En cas d'absence, ayez les bons réflexes

Communication de la gendarmerie nationale :

Vous vous absentez pour une courte durée

Lorsque vous partez pour une courte durée, pour faire des courses par exemple, pensez à ces gestes simples :

- n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte ;
- ne laissez pas vos clefs sous le paillasson ou le pot de fleurs ;
- rangez les outils, échelle et matériel de jardinage afin qu'ils ne puissent pas être utilisés pour vous cambrioler ;
- dissimulez les biens attrayants et facilement transportables ;
- verrouillez les portes de votre maison, garage et abri de jardin. Fermez les fenêtres et le portail.
- activez votre système d'alarme.

Vous vous absentez pour une longue durée

Lorsque vous partez en vacances :

- pensez à prévenir vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux ;
- « faites vivre votre maison » : faites entretenir la végétation, relever votre courrier... ;
- ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence. Ne communiquez pas l'information sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter...);
- remettez les clés de votre maison et des véhicules non utilisés à une personne de confiance ou emportez-les ;
- marquez, photographiez et enregistrez vos objets de valeur. Ce marquage facilitera leur identification en cas de vol. Relevez la marque, le numéro de série et conservez les factures d'achat de vos appareils multimédias ;

Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.



► Tarifs municipaux : garderie, activités périscolaires, et restaurant scolaire

Garderie et activités périscolaires :

La demi-heure de garderie : 0,99€

La demi-heure de garderie et le goûter (de 16h45 à 18h45 heures) : 1,45€

Le prix de l'heure d'activités périscolaire se calcule selon le quotient familial :

Pour les quotients familiaux ≥ 1050 : 1.48€

Pour les quotients familiaux < 1050 : 1.30€

Restaurant scolaire :

La tarification de la redevance du restaurant scolaire se calcule selon le quotient familial :

Tarif médian (1050) du repas enfant : 3.65€

Repas enfant non prévu et repas adulte : 4.25€

Participation repas enfant dans le cadre d'un régime : 2.30€

Pour l'année scolaire 2014/2015, la mairie a comblé un déficit de 5941€ pour le restaurant scolaire et de 4590.99€ pour la garderie.

► Location de la salle des fêtes :

2016	Habitants de FAY	Habitants hors commune
Week-end complet	135 €	250 €
Week-end avec tennis de table	115 €	220 €

► Temps d'Activités périscolaires (TAP)

L'école se terminant à 15h45 la municipalité a maintenu cette année les TAP. Pour l'année 2015 – 2016, les activités périscolaires ont subi un changement d'horaire. Les deux années passées, les séances duraient ¾ d'heure par jour, les parents avaient donc la possibilité de venir chercher les enfants à 16h30.

Afin d'avoir l'agrément de la Cohésion Sociale et l'adhésion à la Caf, nous avons eu l'obligation de passer les TAP à 1h par jour. Les activités périscolaires commencent toujours à la fin de l'école (15h45) et se terminent désormais à 16h45. Le coût horaire pour les parents n'a pas été augmenté. Il peut y avoir également un autre avantage pour les familles, les parents terminant à 16h30 et ne travaillant pas trop loin, peuvent reprendre les enfants sans avoir à les mettre à la garderie.

La garderie a donc été décalée d'¼ d'heure. Les horaires à la ½ heure sont passés de 16h45 à 17h15, 17h15 à 17h45, 17h45 à 18h15.



Les assistantes maternelles de Fay



Cindy Bidon



Caroline Tibaut



Annabelle Neveu



Sandrine Mérillon



Mireille Coudray



Joëlle Gandon

Les assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental sont au nombre de sept sur la commune de Fay. Seules six d'entre elles exercent réellement en accueil, la septième assistante maternelle, Alexandra Bony, est garde à domicile (travaille chez les particuliers jusqu'à quatre enfants gardés simultanément).

Urbanisme

Avant tous travaux d'extension de votre habitation ou d'aménagement (clôture, abri de jardin...) sur votre propriété, vous devez respecter le règlement régissant votre zone, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le Frelon asiatique

Vespa velutina nigrothorax

Risques pour l'homme

Le frelon est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente. Sa piqûre est douloureuse, un nombre important de piqûres peut avoir des conséquences parfois mortelles si on ne consulte pas rapidement un médecin.

Il est donc conseillé de contacter des organismes spécialisés pour la destruction de ces nids en période d'activité.

Ne pas s'approcher des nids et ne pas chercher à les détruire.

La destruction des nids est une affaire de spécialistes : les pompiers SDISS (au 18) ou la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles au 02.43.85.28.65. peuvent intervenir.

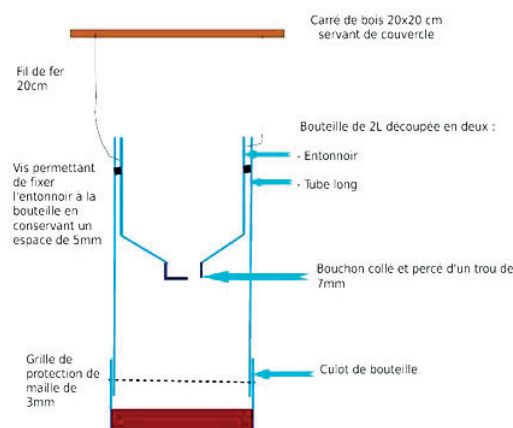
Tirer au fusil dans un nid est un acte dangereux et contre-productif. La colonie est éparpillée et produit rapidement des nids satellites dans les environs immédiats.

Piégeage

Attention aux périodes de piégeage. Des efforts sont faits pour améliorer les pièges, toutefois à l'heure actuelle ces pièges ne sont encore pas suffisamment sélectifs et peuvent donc piéger des insectes utiles, il est donc recommandé de piéger les frelons (femelles fondatrices) préférentiellement entre le 15 février et le 31 mars à proximité des points d'eau et des ruchers (à moins de 200 m du nid de l'année précédente ou au niveau du rucher).

Il est nécessaire d'arrêter le piégeage dès que d'autres insectes que le frelon sont attrapés dans le dispositif.

Pendant cette période, des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont cette partie sera placée à l'envers pour faire un entonnoir. Au fond de cette bouteille on disposera de préférence de la bière brune et un peu de sirop de cassis. Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,5 m ou 2 mètres. Il peut également être placé sur un balcon.



Déclaration au FDGDON des nids observés,

Cette espèce connaît un essor considérable dans le quart sud-ouest de la France. Pour étudier l'évolution de sa répartition, il est nécessaire de faire une déclaration au FDGDON des nids éventuellement observés.

Cette déclaration doit comporter au minimum :

- le nom, (plus si possible e-mail et numéro de téléphone)
- l'adresse complète
- la commune de l'observateur
- la date d'observation
- la localisation du nid (bâtiment ou arbre), sa taille, son diamètre.

Dans la mesure du possible, il serait également utile de collecter les coordonnées GPS (latitude et longitude) du nid et de fournir une photo du nid et /ou de l'insecte.

FDGDON 72 1 place Pierre Belon

72330 CÉRANS FOULLETOURTE Tél. : 02 43 85 28 65

Pour la destruction le FDGDON vous orientera vers les pompiers après diagnose de l'espèce (frelon asiatique ou frelon européen).

Pour en savoir plus :

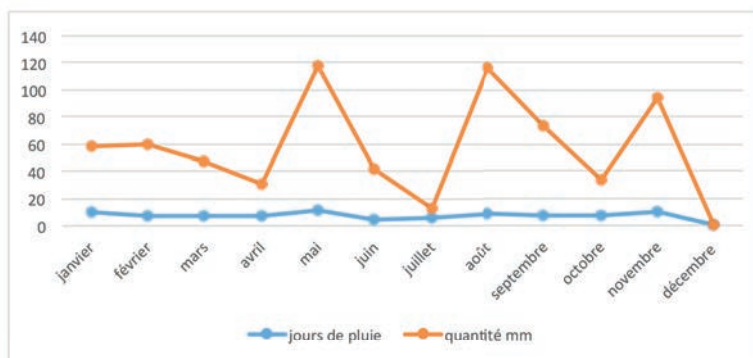
Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Sarthe (FDGDON 72) : <http://www.fdgdon72.fr>

Source : <http://www.sarthe.gouv.fr/frelon-asiatique-a2004.html>

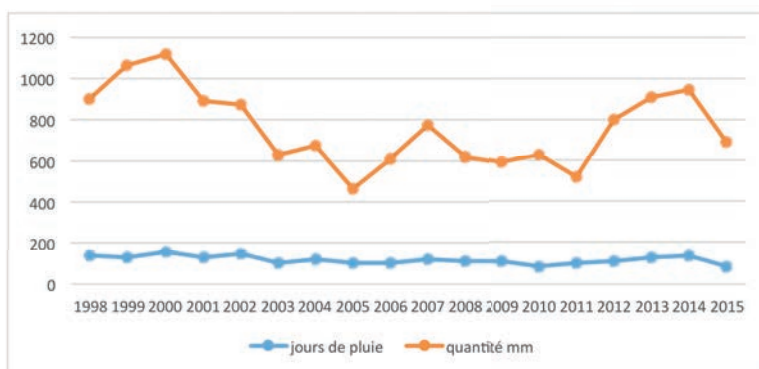
La météo sur la commune de Fay

La météo sur la commune de Fay année 2015

mois	jours de pluie	quantité mm
janvier	10	59
février	8	60
mars	7	47
avril	7	31
mai	12	118
juin	4	42
juillet	6	13
août	9	117
septembre	7	74
octobre	7	33
novembre	10	94
décembre	0	0
Total	87	688



Pluviométrie au fil des années		
années	jours de pluie	quantité mm
1998	135	900
1999	128	1060
2000	153	1115
2001	132	894
2002	147	877
2003	104	631
2004	124	678
2005	102	466
2006	101	614
2007	124	772
2008	112	617
2009	109	592
2010	87	627
2011	100	517
2012	114	797
2013	126	911
2014	141	947
2015	87	688



En remerciant vivement Messieurs Georges YVON pour ses précieuses indications.

L'Equipe municipale vous présente ses meilleurs voeux pour cette année 2016



CONTACTS UTILES

Mairie - 02 43 88 80 09

Communauté de communes : 02 43 83 51 97 - www.cc-bocage-cenomans.fr

Centre hospitalier : 02 43 43 43 43

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pompiers : 18 / 112 (portable)

SAMU 15

Urgences 17

Gendarmerie de Coulans sur Gée : 02 43 88 82 06